



Destruction en vue de la formation des enseignants et des ÉSPÉ : Quoi faire ?

Compte-rendu intersyndical des Réunions de rentrée du jeudi 6 septembre à Molitor et Batignolles, appelées par l'ensemble des syndicats de l'Éspé (CGT, FO, FSU, CFTD, SNPTES), contre le démantèlement des Éspé

Il faut d'abord noter l'affluence importante des personnels (BIATSS et profs) pour 2 réunions simultanées aussi précoces dans l'année : 35 personnes à Molitor et une cinquantaine à Batignolles (où une dizaine d'étudiant-e-s et stagiaires étaient également présents).

Cela témoigne des nombreuses questions et inquiétudes des personnels de l'Éspé qui ont bien compris que les projets de « réforme » de la formation des enseignant-e-s portent en germe le démantèlement des Éspé ou leur transformation en une coquille vide.

Tout le monde constate que ce projet se met en place dans la plus totale opacité et sans aucune consultation des personnels des Éspé. On apprend les choses par les déclarations du ministre Blanquer dans la presse. Les nombreux rapports parus juste avant et pendant l'été (cour des comptes, CAP 22, rapport Filâtre sur le 1er degré, rapport du Sénat) convergent tous dans la même direction : une remise en cause du système actuel de formation et des concours, pour aller vers une formation au rabais, habilement présentée par Blanquer comme une « amélioration de la formation des professeurs ». La première exigence démocratique est que les personnels soient informés et consultés.

Trois points essentiels se dégagent dans les discussions :

1. La réforme et le changement des concours (pour le 1er degré se dessinent écrit en fin de L3 puis 2 années d'admissibilité avec une formation principalement "en poste" et admission en fin de M2 ; pour le 2d degré, c'est plus flou mais on va vers un recrutement en fin de M2).

Cela rappelle par bien des aspects la « masterisation » de 2010, déjà menée par Blanquer à l'époque DGESCO en charge de ce dossier. Cela permettrait au gouvernement d'effacer d'un trait de plumes 25 000 postes de fonctionnaires stagiaires. La dissociation 1er/2d degré reviendrait sur le statut unique des enseignant-e-s de 1990. Cela s'inscrit dans la politique globale du gouvernement de casse de la fonction publique et de suppression annoncée de 120 000 fonctionnaires, dont 50 000 dans la Fonction publique d'État (il faudrait d'ailleurs supprimer environ 65 000 postes puisque des recrutements sont prévus dans certains domaines : prisons, justice, police...). Cela va de pair avec les menaces contre le statut des fonctionnaires (commission paritaires, mouvement, obligation de services, casse des retraites...) clairement affichées dans CAP 22.

2. La casse des statuts : les projets de réforme visent à casser le statut de professeur stagiaire fonctionnaire, puisque les stagiaires seront des contractuels. La réforme de la formation est donc l'avant-garde d'une réforme plus vaste qui vise à supprimer le statut de fonctionnaire des professeurs des écoles et des professeurs du secondaire. Il n'y aura plus que des contractuels. Les écoles, collèges et lycées recruteront des contractuels. La volonté d'accroître le rôle des directeurs d'école et plus généralement des chefs d'établissement va dans le même sens : faire d'eux des « recruteurs ».

3. La modification des licences. Création de « licences professionnelles » avec interventions des étudiants dans les écoles, collèges et lycées dès la L1 et responsabilité en classe dès la L2. Tout étudiant qui désire devenir enseignant devra s'inscrire dans une « licence professionnelle ».

La réforme de la formation a également par ailleurs un volet idéologique. Il s'agit de faire des profs non des concepteurs de leur enseignement reposant sur leur « liberté pédagogique », mais de simples exécutants des directives ministérielles et des programmes imposés d'en haut. Les débats sur l'apprentissage de la lecture ces derniers mois en sont l'illustration. Cet été, sans consultation des personnels, Blanquer a commencé à changer en profondeur l'esprit des programmes à coup de circulaires et d'injonctions pédagogiques (cf. le livret orange sur la lecture). Ce que les évaluations CP/CE1 de ce début d'année ne font que confirmer. Dans un tel cadre, plus besoin d'une formation de haut niveau en didactique et pédagogie. Les enseignant-e-s se contenteraient d'appliquer des consignes et des séquences imposées par le ministère de l'éducation nationale. C'est donc bien la fin de ladite « liberté pédagogique », déjà relativement limitée. Dans un tel cadre, enseigner n'est plus un métier qui s'apprend. La formation se ferait principalement sur le terrain, à travers les stages et un simple « compagnonnage » avec des « tuteurs/trices de terrain ». C'est aussi une reprise en main par l'employeur (le ministère et les rectorats) et une réduction de la formation universitaire. La Master MEEF deviendrait un master professionnel alternant dans la pire des versions. Il n'y aurait plus besoin de formateurs Éspé (Cf. le rapport du Sénat : les Éspé deviendraient des écoles « sans formateurs propres »): on se contenterait de quelques cours magistraux délivrés par des universitaires associés et d'une immersion, plus ou moins accompagnée . Alors même qu'il faudrait développer une formation de qualité, avec des moyens, et repenser la place du stage (pas plus d'un 1/3 temps en M2 par exemple et pas en responsabilité du premier au dernier jour de l'année dans une logique RH d'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement).

Quelles seront les conséquences de la fusion des académies, confirmée par Blanquer cet été, programmée au 1er janvier 2020, dans 15 mois ? Dans la loi de 2013 de fondation des Éspé, il est précisé qu'il existe 1 Éspé par académie. On imagine bien que le passage de 26 à 13 académies pour la France métropolitaine (calqué sur les grandes régions) se traduira par la « mutualisation des moyens », des fusions de filières, une carte des formations, des fermetures de sites... avec des missions beaucoup plus restreintes pour les Éspé. Les Espé ne seraient pas supprimées mais deviendraient des coquilles vides : principalement une structure du suivi des stagiaires et de leur évaluation, et plus du tout une structure de formation professionnelle et universitaire. C'est particulièrement inquiétant en Ile de France avec des académies qui sont énormes (Versailles et Créteil). Les 3 académies regroupent déjà 19,2% des élèves et des enseignant-e-s en France.

La fusion des académies et Éspé prépare la « régionalisation » des concours dans le second degré, puis, très rapidement, leur disparition partout au profit de simples certifications.

Ces mesures auront des conséquences sur tous les personnels, profs comme BIATSS. Besoin de moins d'enseignant-e-s dans les Éspé : d'autant que les différents rapports ne cessent de dire que les formateurs Éspé sont mauvais, qu'il faut essentiellement des formateurs « de terrain ». Si les missions de formation diminuent, cela veut dire aussi besoin de moins de personnels pour les accueillir, moins de cantine, moins de bibliothèques...

Quoi faire ?

Les ÉSPÉ ont mauvaise presse. Il faut informer tous les collègues des ÉSPÉ en France. Faire comprendre aux collègues enseignants, aux étudiants, que la réforme de la formation est le début d'une casse généralisée des statuts et du service public d'enseignement. Communiquer avec les outils modernes facebook, internet et autres auprès de la population afin qu'elle entende que ce gouvernement va dégrader profondément le service public d'éducation, créer un système qui profitera à l'enseignement privé et aux groupes privilégiés.

Il faut donc continuer à informer tous les collègues et à les alerter sur les dangers de ce projet qui ne sera annoncé par Blanquer que début 2019 (au dernier moment, comme la réforme du lycée et Parcoursup l'an dernier), avec des textes qui sortiront en... avril.

N'attendons pas le dernier moment pour réagir, il sera trop tard.

Deux dates ont d'ores et déjà été proposées : le SNESUP-FSU invite tous les collègues à participer à l'AG nationale des ÉSPÉ, organisée à Batignolles le samedi 29 septembre. Une première date de mobilisation est appelée (public et privé) avec la grève du 9 octobre (à l'initiative pour l'instant de CGT, FO, Solidaires, UNEF mais d'autres structures sont en train de s'y associer).

Une prochaine réunion d'information des personnels pourrait être organisée, de manière unitaire, avant cette date.

Des collègues se proposent de fournir des contenus sur internet.

Emparons-nous de tous les moyens d'expression pour nous faire entendre.